



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 01/07/04

Séance du 25 juin 2004
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 25 juin 2004 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

Commission n°1 : finances et personnel

Finances :

↳ R.I.I.I. : Compte de gestion 2003 du comptable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le compte de gestion tant en budget principal qu'en budget annexe transport.

↳ R I.1.2 : Compte administratif 2003 - Budget principal et budget annexe

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le compte administratif 2003 tant en budget principal qu'en budget annexe.

↳ R I.1.3 : Affectation du résultat 2003

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'affectation du résultat tant en budget principal qu'en budget annexe.

Personnel :

↳ R I.2.1 : Liste des emplois permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la liste des emplois permanents.

↳ R I.2.2 : Transformation d'un poste d'agent technique en un poste d'agent de maîtrise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la suppression d'un poste de catégorie C (agent technique) de contrôleur transports
- la création d'un poste de catégorie C (agent de maîtrise) de responsable des contrôleurs transports, à temps complet

↳ R I.2.3 : Procédure de recrutement du chargé des compétences habitat et politique de la ville

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la suppression d'un poste d'ingénieur territorial et la création concomitante d'un poste d'attaché territorial
- le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- l'autorisation donnée à Monsieur le Président pour engager les procédures et signer toute pièce à intervenir dans ce cadre

↳ R I.2.4 : Création de différents postes

A la majorité, deux voix contre, le Conseil de Communauté décide la création :

- d'un poste polyvalent aux services fonctionnels notamment affecté au secrétariat et à la gestion des ressources humaines
- d'un poste d'assistante de direction pour le secrétariat général
- d'un poste de chargé de mission conseils aux communes

Commission n°4 : transports et déplacements

↳ R 4.1 – Avenant n°2 à la convention en matière de transports scolaires du 23 septembre 2002

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable sur :

- la réalisation d'un avenant n°2 à la convention relative au Transports Scolaires
- l'autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer cet avenant

↳ R 4.2 – Occupation de la halle SERNAM : convention entre la C.A.G.B. et la SNCF, convention entre la C.A.G.B. et le Conseil Général du Doubs, le Conseil Régional de Franche-Comté et la Société Monts-Jura Autocars

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces deux nouvelles conventions pour prendre en compte la modification des modalités techniques et financières d'occupation de la halle SERNAM
- autorise Monsieur le Président à signer ces conventions

Commission n°8 : politique de la ville

↳ R 8.1 – Avis de la CAGB relatif au projet de Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage

A la majorité, deux abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le projet de Schéma Départemental relatif à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

↳ R 8.2 – Demande de subvention de l'association GADJÉ

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association GADJE.

Commission n°9 : équipements culturels et sportifs

↳ R 9.1 – Attribution de subvention pour des manifestations :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association des tourneurs sur bois de Franche-Comté
- autorise M. le Président à signer la convention à intervenir entre la C.A.G.B. et l'association.

Questions diverses

↳ R 12.1 – Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation au Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

↳ R 12.2 – Présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport annuel établi par le SYBERT pour l'année 2003.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

Etaient présents : ARGUEL : André AVIS – AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL – AUXON-DESSUS : Serge RUTKOWSKI (suppléant de Michel BITTARD) – AVANNE-AVENEY : Joël ROY, Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Martine BULTOT, Annaïck CHAUVET, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Lucille LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Nicole WEINMAN – BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET – BUSY : Philippe SIMONIN – CHALEZE : Josseline SEITZ - CHALEZEULE : Raymond REYLE – CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY – CHAUCENNE : Bernard VOUGNON – CHAUDEFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Claude FORESTIER (suppléant de Jean-Pierre PROST) - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN – FRANOIS : Françoise GILLET, Claude PREIONI - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, LA VEZE : Philippe CHANAU - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT – MARCHAUX : Yves MAYOUD - MISEREY-SALINES : Denis JOLY - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY - MORRE : Jean-Michel CAYUELA, – NANCRAÏ : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET – NOIRONTE : Bernard MADOUX – NOVILLARS : Bernard BOURDAIS, Raymonde BOURLON – OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Marie-Colette JUNOD (Suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE - PUGEY : Jean-François HUMBERT (suppléant de Marie-Noëlle CAMBIER) - RANCENAY : Michel LETHIER – ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - SERRE-LES-SAPINS : Christine MESNIER (suppléante de Nicole BARBEAU), Gabriel BAULIEU – TALLENAY : Jean-Yves PRALON – THISE : Jacques SIFFERLIN – TORPES : Denis JACQUIN – VAIRE ARCIER : Patrick RACINE – VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - AUDEUX : Hugues BINETRUY – AUXON – DESSOUS : Jacques THIEBAUT – BESANÇON : Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Alexandre CHIRIER, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Karine GEIGER, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC – BRAILLANS : Alain BLESSEMILLE – CHAMPOUX : Norbert DUPREY – CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH – CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - GRANDFONTAINE : Richard SALA - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS – MISEREY-SALINES : Marcel FELT - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET - PELOUSEY : Eric GRAVIER, Jacques TERVEL - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY – THISE : Claude BULLY – THORAISE : Jean-Paul MICHAUD – VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Christelle PETITJEAN

Procurations de vote :

Mandants : R. Chavin-Simonot, N. Dahan, M-M Dufay, F. Fellmann, J. Panier, M. Roignot, J-C Roy, J-M Roth, J-P Dillschneider, D. Paris, P. Contoz, J M Vernet, P. Duchezau, R. Bardey

Mandataires : S. Jeannin, A. Ghezali, B. Medjaldi, J-L Fousseret, P. Bon Temps, J-C Chevailler, M. Loyat, C. Voidey, J-H Bauer, C. Préioni, J.M Cayuela, G. Jannin, M. Cottiny, M. Schnaebele